

# **PRÉFÈTE DE LA LOIRE**

## **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° SPECIAL - 18**

**Date de parution : 15 mai 2013**

# **SOMMAIRE DU RAA SPECIAL N° 18 DU 15 mai 2013**

## **CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ÉTIENNE**

DÉCISION N° 2013-39.....	3
--------------------------	---

## **DIRECTION INTERDÉPARTEMENTALE DES ROUTES CENTRE-EST**

Arrêté portant subdélégation de signature de M. Denis HIRSCH, Directeur Interdépartemental des Routes Centre-Est, en matière de compétence générale .....	3
---	---

Arrêté portant subdélégation de signature de M. Denis HIRSCH, Directeur Interdépartemental des Routes Centre-Est, pour l'exercice des compétences d'ordonnateur secondaire délégué.....	5
---	---

Arrêté portant subdélégation de signature de M. Denis HIRSCH, Directeur Interdépartemental des Routes Centre-Est, en matière de pouvoir adjudicateur.....	6
---	---

## **SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION DE LA POLICE DE LYON**

Arrêté portant délégation de signature à monsieur Stephane Rouvé, préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la region rhone alpes, prefet de la zone de défense et de sécurité sud-est, prefet du rhone chargé du secrétariat général pour l'administration de la police de lyon.....	9
---	---

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ÉTIENNE**  
*Chevalier de la Légion d'honneur*

VU le code de la santé publique et notamment son article L 6143-7 ;

VU le décret de M. le Président de la République en date du 21 juin 2011 portant nomination de M. Frédéric Boiron en qualité de Directeur Général du CHU de Saint-Etienne, et le procès-verbal d'installation dans ses fonctions en date du 22 août 2011 ;

**DÉCIDE**

**ARTICLE 1**

Dans le cadre de l'installation du Pôle santé sur le site de l'hôpital Nord et du Plan de Déplacement Entreprise (PDE), des principes de réorganisation des parkings du site de l'hôpital Nord du CHU de Saint-Etienne ont été élaborés.

Ces derniers reposent sur

- L'affectation de zones de stationnement identifiées pour les usagers et les personnels,
- Un accès par badge et la gratuité du stationnement pour le personnel du CHUSE,
- La gratuité de stationnement pour les consultants et les patients hospitalisés ;
- Le paiement d'une franchise pour l'ensemble des usagers au-delà de 2h00 de stationnement.

**ARTICLE 2**

La franchise mentionnée à l'article 1 s'applique à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013 de la façon suivante :

<b>Durée de stationnement</b>	<b>Tarif TTC</b>
2h	<b>Gratuit</b>
3h	<b>3 €</b>
4h	<b>4 €</b>
5h	<b>5 €</b>
8h	<b>6 €</b>
24h	<b>10 €</b>
Nuit (de 18h30 à 7h30)	<b>Gratuit</b>

**Toute heure commencée est due.**

**ARTICLE 3**

Monsieur le Directeur des Affaires Financières est chargé de l'application de la présente décision, qui fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs du Département de la Loire.

Fait à Saint-Etienne, le 30 avril 2013

Signé Frédéric BOIRON

**Arrêté portant subdélégation de signature de M. Denis HIRSCH,  
Directeur Interdépartemental des Routes Centre-Est,  
en matière de compétence générale**

A R R E T E

ARTICLE 1<sup>er</sup> : subdélégation permanente de signature est donnée à :

- ◆ M. Didier BRAZILLIER, ingénieur en chef des travaux publics de l'État, directeur de l'ingénierie à la direction interdépartementale des routes Centre-Est,
- ◆ M. Yves DUPUIS, ingénieur en chef des travaux publics de l'État, directeur de l'exploitation à la direction interdépartementale des routes Centre-Est,
- ◆ Mme Anne-Marie DEFRANCE, ingénieur en chef des travaux publics de l'État, secrétaire générale de la direction interdépartementale des routes Centre-Est,

à l'effet de signer tous actes, arrêtés, décisions et correspondances énumérés à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral n° 2010-6446 du 1<sup>er</sup> décembre 2010 susvisé portant délégation de signature à M. Denis HIRSCH en matière de compétence générale.

ARTICLE 2 : sont exclues de la délégation donnée aux articles précédents :

- ◆ les circulaires aux maires ;
- ◆ toutes correspondances adressées aux administrations centrales et qui sont relatives aux programmes d'équipement

et à leur financement, ainsi que celles dont le préfet, se réserve expressément la signature ; toutes correspondances adressées aux Cabinets Ministériels (les autres correspondances étant sous le régime du sous-couvert) ;

◆ toutes correspondances adressées aux présidents des assemblées régionales et départementales, ainsi que les réponses aux interventions des parlementaires et des conseillers généraux lorsqu'elles portent sur des compétences relevant de l'Etat.

ARTICLE 3 : subdélégation de signature est donnée aux fonctionnaires ci-après, dans la limite de leurs attributions fonctionnelles ou territoriales à l'exclusion des actes visés à l'article 2 du présent arrêté, ainsi qu'à leurs intérimaires expressément désignés :

Direction

- M. Pascal PLATTNER, IDTPE, chef de la mission qualité et développement durable

Secrétariat général

- M. Philippe WATTIEZ, IDTPE, chef des pôles Gestion/Management et Ressources matérielles

- M. Jean-Louis MAGNAN, SACDDCE, adjoint du chef des pôles Gestion/Management et Ressources Matérielles

- Mme Caroline COURTY, APE, chef du pôle ressources humaines

- Mme Coralie CACHOIR, SACDDCN, assistante de communication

- Mme Sandra CHAVOZ, AAE, chef du pôle juridique

- Mme Caroline D'OMS, SACDDCN, chargée des affaires juridiques

Service patrimoine et entretien

- M. Paul TAILHADES, ICTPE, chef du service patrimoine et entretien

- M. Steven HALL, IDTPE, chef du pôle entretien routier

- M. Mathieu BERGEON, ITPE, chef de la mission systèmes d'information

- M. Gérard BIRON, TSCDD, chef de la cellule ouvrage d'art

- M. Sébastien BERTHAUD, TSCDD, chef de la cellule gestion du domaine public

Service exploitation et sécurité

- M. Marin PAILLOUX, IPEF, chef du service exploitation sécurité

- M. Bruno LEVILLY, IDTPE, chef du pôle équipements systèmes

- M. Sylvain TROUBETZKY, ITPE, chef de la mission politiques d'exploitation

- M. Jean-Louis DESPORTES, TSCDD, chef de la cellule mission sécurité routière

- M. Franck ROBERT, ITPE, chef de projet

SREX de Lyon

- M. Jacques MOUCHON, ICTPE, chef du SREX de Lyon

~~- M. Cédric GIRARDY, ITPE, chef du district de Lyon~~

- M. Patrick PREVEL, TSCDD adjoint au chef du district de Lyon

- M. Cédric CHATENOUD, ITPE, chef du PC de Genas

- M. Fabrice BRIET, ITPE, chef du district de St Étienne

- M. Christian NOULLET, TSCDD adjoint au chef du district de St Étienne

- M. Dominique ROZIER, TSCDD chef du PC Hyrondelle

- M. Mathieu PACOCHA, ITPE, chef de district de Valence

- M. Christian QUET, TSCDD, adjoint au chef de district de Valence

~~- M. François PERROT, TSCDD, chef de la cellule gestion de la route~~

SREX de Moulins

- M. Thierry MARQUET, ICTPE, chef du SREX de Moulins

- M. Éric BERNARD, TSCDD, chef du PC de Moulins et responsable de veille qualifiée

- M. Yves PEYRARD, TSCDD, chef du district de La Charité-sur-Loire

- M. Patrice RICHARDEAU, TSCDD adjoint au chef du district de La Charité-sur-Loire

~~- M. Dominique DARNET, TSCDD, chef du district de Moulins~~

- M. Gilles DELAUMENI, TSCDD adjoint au chef du district de Moulins

- Mme Karine AUBERT, ITPE, chef du district de Mâcon

- M. Jean GALLET, TSCDD, adjoint au chef du district de Mâcon

~~- M. Gérard LABORBE, TSCDD, chef de la cellule gestion de la route~~

SIR de Moulins

- M. Gilles CARTOUX, ICTPE, chef du SIR de Moulins

- M. Daniel PERRET, SACDDCN, chef du pôle administratif et de gestion

- M. Pascal DESMAISONS, TSCDD, chef de la cellule assainissement

- M. Guillaume LAVENIR, chef du pôle études

- M. Eddy FAOU, ITPE, chef de projet

- M. Christian ZUCCALLI, TSCDD, chef du pôle études (antenne de Mâcon)

- Mme Sophie PETITJEAN, SACDDCE, chef du pôle administratif et de gestion (antenne de Mâcon)

- M. Patrick BERGER, IDTPE, chef de projet (antenne de Mâcon)

SIR de Lyon

- M. Yves MAJCHRZAK, IPEF, chef du SIR de Lyon

- M. Pierre CHODERLOS DE LACLOS, IDTPE, chef du pôle ouvrages d'art

- M. Gilles GARNAUDIER, ITPE, chef du pôle études

- M. Olivier ANCELET, ITPE, chef de la cellule bruit

- Mme Marie-Joëlle JUNOD, SACDDCS, chef du pôle administratif et de gestion

- M. Guillaume SERRA, ITPE, chef de projet

- M. Jean-Pierre BENISTANT, TSCDD, chef de projet
- M Julien CABUT, ITPE, chef de projet
- M. Julien CHAMPEYMOND, ITPE, chef de projet
- M. Nicolas COSSOUL, ITPE, chef de projet

SREI de Chambéry

- M. Christian GAIOTTINO, ICTPE, chef du SREI de Chambéry
- Mme Odile VANNIERE, IDTPE, adjointe pour le domaine des tunnels
- M. Emmanuel BERNE, ITPE, chef du district de Chambéry, chef du PC Osiris
- M. André PICCHIOTTINO, TSCDD, adjoint au chef du district de Chambéry
- ~~M. Philippe MANSUY, PNTA, chef du district de Grenoble et chef du PC Gentiane~~
- M. Olivier VALOIS, TSCDD, adjoint au chef du district de Grenoble
- ~~Mme Denise THEVENAZ, SACDDCE, chargée du pôle administratif/chargée d'affaires patrimoine au district de Grenoble~~
- M. Thierry BATAILLE, SACDDCE, chef du pôle administratif et de gestion
- M. Philippe DUTILLOY, IDTPE, chef du pôle tunnels
- M. Jean-Louis FAVRE, ITPE, chef de projet
- M. Serge PROST, TSCDD, chef du pôle études
- M. Alain DE BORTOLI, TSCDD, responsable d'exploitation du PC Osiris

Service support mutualisé

Se reporter à la convention de mutualisation.

ARTICLE 4 : le présent arrêté sera publié aux recueils des actes administratifs des préfectures du Rhône, de l'Allier, de l'Ardèche, de l'Aube, de la Côte d'Or, de la Drôme, de l'Isère, de la Loire, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire, de la Savoie, du Vaucluse et de l'Yonne.

Lyon, le 03/05/2013

Pour le Préfet, Par délégation,  
Le Directeur Interdépartemental des Routes Centre-Est,

*Signé* DENIS HIRSCH

**Arrêté portant subdélégation de signature de M. Denis HIRSCH,  
Directeur Interdépartemental des Routes Centre-Est,  
pour l'exercice des compétences d'ordonnateur secondaire délégué**

A R R E T E

ARTICLE 1 : Subdélégation de signature est donnée à :

- M. Didier BRAZILLIER, ICTPE, directeur de l'ingénierie
  - M. Yves DUPUIS, ICTPE, directeur de l'exploitation
  - Mme Anne-Marie DEFRANCE, ICTPE, secrétaire générale
- à effet de signer dans les conditions fixées dans l'arrêté préfectoral susvisé, toute pièce relative à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, tant pour les dépenses que pour les recettes.

ARTICLE 2 : Subdélégation de signature est donnée aux gestionnaires ci-après :

- M. Pascal PLATTNER, IDTPE, chef de la mission qualité et développement durable
- M. Paul TAILHADES, ICTPE, chef du service patrimoine et entretien
- M. Steven HALL, IDTPE, chef du pôle entretien routier
- M. Marin PAILLOUX, IPEF, chef du service exploitation sécurité
- M. Bruno LEVILLY, IDTPE, chef du pôle équipements systèmes
- M. Jacques MOUCHON, ICTPE, chef du SREX de Lyon
- M. Thierry MARQUET, ICTPE, chef du SREX de Moulins
- M. Yves MAJCHRZAK, IPEF, chef du SIR de Lyon
- M. Gilles CARTOUX, ICTPE, chef du SIR de Moulins
- M. Pierre CHODERLOS DE LACLOS, IDTPE, chef du pôle ouvrages d'art
- M. Christian GAIOTTINO, ICTPE, chef du SREI de Chambéry
- Mme Odile VANNIERE, IDTPE, adjointe au chef du SREI pour le domaine des tunnels

à effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences :

les propositions d'engagements comptables auprès du contrôleur financier déconcentré et les pièces justificatives qui les accompagnent.

les pièces de liquidation des recettes et des dépenses.

ARTICLE 3 : Subdélégation de signature est donnée aux agents ci-après :

Secrétariat général :

- M. Philippe WATTIEZ, IDTPE, chef des pôles Gestion/Management et Ressources matérielles
- M. Jean-Louis MAGNAN, SACDDCE, adjoint du chef des pôles Gestion/Management et Ressources matérielles

Service exploitation et sécurité / Pôle Équipements Systèmes :

- M. Frank ROBERT, ITPE, chef de projet
- M. Philippe BONANAUD, ITPE, chef de projet

SREX de Lyon :

- ~~- M. Cédric GIRARDY, ITPE, chef du district de Lyon~~
- M. Patrick PREVEL, TSCDD, adjoint au chef du district de Lyon
- M. Fabrice BRIET, ITPE, chef du district de St-Étienne
- M. Christian NOULLET, TSCDD, adjoint au chef du district de St-Étienne
- ~~- M. Dominique ROZIER, TSCDD, chef du PC Hyrondelle~~
- M. Mathieu PACOCHA, ITPE, chef du district de Valence
- M. Christian QUET, TSCDD, adjoint au chef de district de Valence

- M-

~~François PERROT, TSCDD, chef de la cellule gestion de la route~~

SREX de Moulins :

- M. Yves PEYRARD, TSCDD, chef du district de La Charité-sur-Loire
- M. Patrice RICHARDEAU, TSCDD adjoint au chef du district de La Charité-sur-Loire
- ~~- M. Dominique DARNET, TSCDD, chef du district de Moulins~~
- M. Gilles DELAUMENI, TSCDD, adjoint au chef du district de Moulins
- Mme Karine AUBERT, ITPE, chef du district de Mâcon
- M. Jean GALLET, TSCDD, adjoint au chef du district de Mâcon
- ~~- M. Gérard LABORBE, TSCDD, chef de la cellule gestion de la route~~

SIR de Lyon :

- Mme Marie-Joëlle JUNOD, SACDDCS, chef du pôle administratif et de gestion
- M. Gilles GARNAUDIER, ITPE, chef du pôle études
- M. Olivier ANCELET, ITPE, chef de la cellule bruit
- M. Guillaume SERRA, ITPE, chef de projet
- M. Jean-Pierre BENISTANT, TSCDD, chef de projet
- M. Julien CHAMBEYMOND, ITPE, chef de projet
- M. Nicolas COSSOUL, ITPE, chef de projet

SIR de Moulins :

- M. Daniel PERRET, SACDDCN, chef du pôle administratif et de gestion
- M. Guillaume LAVENIR, chef de pôle études
- M. Eddy FAOU, ITPE, chef de projet
- M. Christian ZUCCALLI, TSCDD, chef du pôle études (antenne de Mâcon)
- Mme Sophie PETITJEAN, SACDDCE, chef du pôle administratif et de gestion (antenne de Mâcon)
- M. Patrick BERGER, IDTPE, chef de projet (antenne de Mâcon)

SREI de Chambéry :

- M. Emmanuel BERNE, ITPE, chef du district de Chambéry, chef du PC Osiris
- M. André PICCHIOTTINO, TSCDD, adjoint au chef du district de Chambéry
- M. Alain DE BORTOLI, TSCDD responsable d'exploitation du PC OSIRIS
- M. Philippe MANSUY, PNTA, chef du district de Grenoble et chef du PC Gentiane
- M. Olivier VALOIS, TSCDD, adjoint au chef du district de Grenoble

à effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les pièces de liquidation des recettes et dépenses de toute nature.

**ARTICLE 4 :** Les intérimaires expressément désignés des agents listés ci-dessus bénéficient, dans le cadre de leur intérim, de la même subdélégation de signature.

**ARTICLE 5 :** La présente subdélégation prend effet à compter de ce jour.

Lyon, le 03/05/2013

Pour le Préfet, Par délégation

Le Directeur Interdépartemental des Routes Centre-Est

Signé Denis HIRSCH

***Arrêté portant subdélégation de signature de M. Denis HIRSCH,  
Directeur Interdépartemental des Routes Centre-Est,  
en matière de pouvoir adjudicateur***

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :** Délégation de signature est donnée à M. Didier BRAZILLIER, ingénieur en chef des travaux publics de l'État, directeur de l'ingénierie, et M. Yves DUPUIS, ingénieur en chef des travaux publics de l'État, directeur de l'exploitation, à l'effet d'effectuer les actes dévolus au pouvoir adjudicateur.

**ARTICLE 2 :** Est exclue de cette délégation, la signature des actes d'engagement des marchés supérieurs à 5 700 000 euros HT.

**ARTICLE 3 :** Délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après, dans les conditions limitatives fixées par le Directeur Interdépartemental des Routes Centre-Est, ainsi qu'à leurs intérimaires désignés, à l'effet de signer les

marchés passés selon une procédure adaptée visée à l'article 28 du Code des Marchés Publics :

**Délégation de signature est donnée, dans la limite des marchés dont le seuil est inférieur à 90 000 euros H.T à :**

- M. Pascal PLATTNER, IDTPE, chef de la mission qualité et développement durable
- Mme Anne-Marie DEFRANCE, ICTPE, secrétaire générale
- Mme Caroline COURTY, APE, chef du pôle ressources humaines
- M. Philippe WATTIEZ, IDTPE, chef des pôles Gestion/Management et Ressources matérielles
- M. Paul TAILHADES, ICTPE, chef du service patrimoine et entretien
- M. Steven HALL, IDTPE, chef du pôle entretien routier
- M. Marin PAILLOUX, IPEF, chef du service exploitation et sécurité
- M. Bruno LEVILLY, IDTPE, chef du pôle équipements systèmes
- M. Jacques MOUCHON, ICTPE, chef du service régional d'exploitation de Lyon
- M. Thierry MARQUET, ICTPE, chef du service régional d'exploitation de Moulins
- M. Christian GAIOTTINO, ICTPE, chef du service régional d'exploitation et d'ingénierie de Chambéry
- Mme Odile VANNIERE, IDTPE, adjointe au chef du service régional d'exploitation et d'ingénierie de Chambéry pour le domaine des tunnels
- M. Yves MAJCHRZAK, IPEF, chef du service d'ingénierie routière de Lyon
- M. Pierre CHODERLOS DE LACLOS, IDTPE, chef du pôle ouvrages d'art au service d'ingénierie routière de Lyon
- M. Gilles CARTOUX, ICTPE, chef du service d'ingénierie routière de Moulins

Pour ces mêmes chefs de service, le seuil est porté à 1 000 000 d'euros HT pour la signature des bons de commande pris en exécution du marché à bons de commande d'enrobés.

**Délégation de signature est donnée, dans la limite des marchés dont le seuil est inférieur à 20 000 euros H.T à :**

Secrétariat Général :

- M. Jean-Louis MAGNAN, SACDDCE, adjoint du chef des pôles gestion/management et ressources matérielles
- Mme Sandra CHAVOZ, AAE, chef du pôle juridique

Service patrimoine et entretien :

- M. Mathieu BERGEON, ITPE, chef de la mission systèmes d'information
- M. Gérard BIRON, TSCDD, chef de la cellule ouvrages d'art
- M. Sébastien BERTHAUD, TSCDD, chef de la cellule gestion du domaine public
- M. Thomas CAILLOT, ITPE, chargé du domaine entretien routier
- M. Norbert HARCHEN, OPA, chef d'exploitation, chargé du domaine matériel et immobilier

Service exploitation et sécurité :

- M. Sylvain TROUBETZKY, ITPE, chef de la mission des politiques d'exploitation
- M. Jean-Louis DESPORTES, TSCDD, chef de la cellule mission sécurité routière
- M. Franck ROBERT, ITPE, chef de projet
- M. Philippe BONANAUD, ITPE, chef de projet

SREX de Lyon :

- ~~- M. Cédric GIRARDY, ITPE, chef du district de Lyon~~
- M. Patrick PREVEL, TSCDD, adjoint au chef du district de Lyon
- M. Cédric CHATENAUD, ITPE, chef du PC de Genas
- M. Olivier SENE, TSCDD, chef de maintenance PC Genas
- M. Fabrice BRIET, ITPE, chef du district de Saint-Étienne
- M. Christian NOULLET, TSCDD, adjoint au chef du district de Saint Étienne
- M. Dominique ROZIER, TSCDD, chef du PC de Saint Étienne
- M. Mathieu PACOCHA, ITPE, chef de district de Valence
- M. Christian QUET, TSCDD, adjoint au chef du district de Valence
- ~~- M. François PERROT, TSCDD, chef de cellule gestion de la route~~

SREX de Moulins :

- ~~- M. Dominique DARNET, TSCDD, chef du district de Moulins~~
- ~~- M. Gilles DELAUMENI, TSCDD, adjoint au chef du district de Moulins~~
- M. Éric BERNARD, TSCDD, chef du PC de Moulins
- M. Yves PEYRARD, TSCDD, chef du district de La Charité-sur-Loire
- M. Patrice RICHARDEAU, TSCDD, adjoint au chef du district de La Charité-sur-Loire
- Mme Karine AUBERT, ITPE, chef du district de Mâcon
- M. Jean GALLET, TSCDD, adjoint au chef du district de Mâcon
- ~~- M. Gérard LABORBE, TSCDD, chef de la cellule gestion de la route~~

SREI de Chambéry :

- M. Emmanuel BERNE, ITPE, chef du district de Chambéry, chef du PC Osiris
- M. André PICCHIOTTINO, TSCDD, adjoint au chef du district de Chambéry
- M. Philippe MANSUY, PNTA, chef du district de Grenoble et chef du PC Gentiane
- M. Olivier VALOIS, TSCDD, adjoint au chef du district de Grenoble
- ~~- Mme Denise THEVENAZ, SACDDCE, chargée du pôle administratif/chargée d'affaires patrimoine au district de Grenoble~~
- M. Thierry BATAILLE, SACDDCE, chef du pôle administratif et de gestion
- M. Philippe DUTILLOY, IDTPE, chef du pôle tunnels
- M. Serge PROST, TSCDD, chef du pôle études
- M. Jean-Louis FAVRE, ITPE, chef de projet



SIR de Lyon :

- Mme Marie-Joëlle JUNOD, SACDDCS, chef du pôle administratif et de gestion
- M. Gilles GARNAUDIER, ITPE, chef du pôle études
- M. Olivier ANCELET, ITPE, chef de la cellule bruit
- M. Guillaume SERRA, ITPE, chef de projet
- M. Jean-Pierre BENISTANT, TSCDD, chef de projet
- M. Julien CABUT, ITPE, chef de projet
- M. Julien CHAMPEYMOND, ITPE, chef de projet
- M. Nicolas COSSOUL, ITPE, chef de projet

SIR de Moulins :

- M. Daniel PERRET, SACDDCN, chef du pôle administratif et de gestion
- M. Guillaume LAVENIR, chef du pôle études
- M. Pascal DESMAISONS, TSCDD, chef de la cellule assainissement
- M. Eddy FAOU, ITPE, chef de projet
- Mme PETITJEAN Sophie, SACDDCE, chef du pôle administratif et de gestion (antenne de Mâcon)
- M. Christian ZUCCALLI, TSCDD, chef du pôle études (antenne de Mâcon)
- M. Patrick BERGER, IDTPE, chef de projet (antenne de Mâcon)

**Délégation de signature est donnée, dans la limite des marchés dont le seuil est inférieur à 4 000 euros H.T à :**

- M. Marc BALDACHINO, OPA HCC2, gestionnaire de flotte au district de Lyon
- M. Bernard GARNIER, OPA HCC1, chef d'atelier au district de Lyon
- M. Erik PLANCHE, TSDD, chef du CEI de Dardilly/Machézal
- M. Gérard PALLUIS, TSDD, responsable du secteur autoroutier au CEI de Pierre-Bénite
- M. Bernard MARIUTTI, TSDD, responsable du secteur autoroutier au CEI de Pierre-Bénite
- M. Jean-Pierre BREZE, TSDD, responsable du secteur autoroutier au CEI de Pierre-Bénite
- M. Camel BEKKOUCH, TSDD, responsable du secteur autoroutier au CEI de Saint-Priest
- M. Stéphane BONIFACE, CEE, responsable du CEIA de Machezal
- Mme Myriam JUAN, SACDDCE, adjointe administrative du chef de district de Saint-Etienne
- M. Serge FIALON, TSDD, responsable du pôle développement du réseau au CEI de La Varizelle
- M. Franck LATOUR, TSDD, responsable du pôle ouvrages d'art au CEI de La Varizelle
- M. Georges PICHON, TSDD, responsable du pôle exploitation au CEI de La Varizelle
- M. Ugo DI NICOLA, TSPDD, responsable du pôle entretien courant planifié au CEI de La Varizelle
- M. Pierre-Eric JULIEN, TSPDD, chef du pôle exploitation au PC Hyrondelle - M.
- Florian CHICHE, OPA Technicien niveau 2, chef du pôle maintenance au PC Hyrondelle
- M. Serge ZERBIB, OPA, gestionnaire de la flotte au district de Valence
- M. Lionel SONJON, TSPDD, chef du CEI Valence
- M. Thierry SEIGNOBOS, TSCDD, chef du CEI Montélimar
- M. Daniel DILAS, TSPDD, chef du CEI Roussillon
- M. Olivier ANDRIOT, OPA, chef de l'atelier du district de Moulins
- M. Jean-Luc BERTOGLIO, TSDD, chef du CEI de Roanne
- M. Christophe AUDIN, TSDD, chef du CEI de Toulon-sur-Allier
- M. Jean-Claude VILATTE, TSPDD, chef du CEI Varennes
- M. Daniel FEUILLET, OPA, gestionnaire de flotte au district de La Charité-sur-Loire
- M. Christian MARTIN, TSPDD, chef du CEI de La Charité-sur-Loire
- M. Christophe FALISSARD, TSDD, Chef des CEI d'Auxerre et du Cheminot
- M. Jean-Michel AUCLAIR, TSDD, chef du CEI de Clamecy
- Mme Sandrine VANNEREUX, TSPDD, chef du CEI de Saint-Pierre-le-Moutier
- M. Denis BONNOT, OPA, gestionnaire de flotte au district de Mâcon
- M. Didier BONNEFOY, TSCDD, chef du CEI Charnay-les-Mâcon
- M. Joël BISCHOFF, TSPDD, chef du CEI Paray-le-Monial
- M. François COGNET, TSDD, chef du CEI Paray-le-Monial
- M. Henri SCHUMMER, TSCDD, chef du CEI de l'A38
- M. Alain DUVERNE, TSPDD, chef du CEI de Montceau-les-Mines
- M. Jean-Luc GEORGEL, TSPDD, Centre de travaux (antenne de Mâcon)
- M. Jean CHEVALIER, OPA HCC2, chef d'atelier de Saint-Marcel
- M. Christian GENOT, OPA HCC1, adjoint au chef d'atelier de Saint-Marcel
- M. Gérard CHATELET, OPA HCC2, chef de l'unité d'exploitation de Cluny-Saint-Marcel
- M. André ALLOIN, OPA HCC2, adjoint au chef de l'unité d'exploitation de Cluny-Saint-Marcel
- M. Serge BOUILLIN, OPA HCC1, adjoint au chef d'unité d'exploitation de Cluny-Saint- Marcel
- M. Bernard PERRIER, TSCDD, chef du CEI d'Aigueblanche et du CEIA d'Albertville
- M. Alain DE BORTOLI, TSCDD, responsable d'exploitation du PC OSIRIS
- M. Daniel MICHALLET, TSPDD, chef du CEI de Comboire
- Mme Coralie CACHOIR, SACDDCN, assistante de communication
- Mme Sylvie HOVETTE, SACDDCN, chargée des moyens généraux et de l'immobilier
- M. Eric SAVE, chef d'équipe principal, coordonnateur ASP

**ARTICLE 4 :** Délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après, sans limitation de montant, ainsi qu'à leurs intérimaires désignés, à l'effet de signer les documents concernant :



- les actes de sous-traitance initiaux et modificatifs

- les actes relatifs aux réceptions des ouvrages, uniquement lorsqu'il s'agit de réceptions sans réserve ou ou avec des réserves mineures.

- M. Pascal PLATTNER, IDTPE, chef de la mission qualité et développement durable

- Mme Anne-Marie DEFRANCE, ICTPE, secrétaire générale

- M. Paul TAILHADES, ICTPE, chef du service patrimoine et entretien

- M. Marin PAILLOUX, IPEF, chef du service exploitation et sécurité

- M. Bruno LEVILLY, IDTPE, chef du pôle équipements systèmes

- M. Jacques MOUCHON, ICTPE, chef du service régional d'exploitation de Lyon

- M. Thierry MARQUET, ICTPE, chef du service régional d'exploitation de Moulins

- M. Christian GAIOTTINO, ICTPE, chef du service régional d'exploitation et d'ingénierie de Chambéry

- Mme Odile VANNIERE, IDTPE, adjointe au chef du service régional d'exploitation et d'ingénierie de Chambéry pour le domaine des tunnels

- M. Yves MAJCHRZAK, IPEF, chef du service d'ingénierie routière de Lyon

- M. Pierre CHODERLOS DE LACLOS, IDTPE, chef du pôle ouvrages d'art au service d'ingénierie routière de Lyon

- M. Gilles CARTOUX, ICTPE, chef du service d'ingénierie routière de Moulins

**ARTICLE 5** : Le présent arrêté sera publié aux recueils des actes administratifs des préfectures du Rhône, de l'Allier, de l'Ardèche, de l'Aube, de la Côte d'Or, de la Drôme, de l'Isère, de la Loire, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire, de la Savoie, du Vaucluse et de l'Yonne.

Lyon, le 03/05/2013

Pour le Préfet, Et par délégation,

Le Directeur Interdépartemental des Routes Centre-Est

*Signé* DENIS HIRSCH

**ARRÊTÉ N°13-23 PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE  
À MONSIEUR STEPHANE ROUVÉ, PRÉFET DÉLÉGUÉ POUR LA DÉFENSE ET LA SÉCURITÉ AUPRÈS  
DU PRÉFET DE LA REGION RHONE ALPES, PREFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ  
SUD-EST, PREFET DU RHONE CHARGÉ DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION  
DE LA POLICE DE LYON**

La Préfète de la Loire  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la défense (partie réglementaire) ;

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, départements et des régions ;

VU la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 modifiée d'orientation et de programmation relative à la sécurité ;

VU le décret n° 2000-800 du 24 août 2000 modifié relatif aux adjoints de sécurité recrutés en application de l'article 36 de la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 d'orientation et de programmation relative à la sécurité ;

VU le décret n°2002-916 du 30 mai 2002 modifié, relatif aux secrétariats généraux pour l'administration de la police, et notamment son article 6 ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 29 septembre 2011 nommant Mme Fabienne BUCCIO, Préfète de la Loire ;

VU le décret du 18 avril 2013 nommant Monsieur Stéphane ROUVÉ, Préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes, Préfet de zone de défense et de sécurité Sud-Est, Préfet du Rhône ;

VU l'arrêté interministériel du 24 août 2000 fixant les modalités de recrutement et de formation des adjoints de sécurité ;

VU l'arrêté ministériel du 24 août 2000 modifié fixant les droits et obligations des adjoints de sécurité ;

VU les décisions ministérielles et préfectorales affectant le personnel du secrétaire général pour l'administration de la police de Lyon ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la préfecture ;

**ARRETE**

**Article 1** : Délégation de signature est donnée à Monsieur Stéphane ROUVÉ, Préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes, Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Est, Préfet du Rhône, à l'effet de signer, au nom de Madame Fabienne BUCCIO Préfète de la Loire, tous les actes relatifs aux adjoints de sécurité, à l'exclusion de ceux concernant l'organisation de la commission de sélection, l'agrément de la liste des candidats retenus et les sanctions disciplinaires de l'avertissement et du blâme.

**Article 2** : M. Stéphane ROUVÉ, Préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes, peut subdéléguer sa signature aux agents habilités, placés sous son autorité. La Préfète peut à tout moment mettre fin à tout ou partie de la délégation de signature au Préfet délégué pour la défense et la sécurité ainsi qu'aux subdélégations éventuellement accordées à ses subordonnés. Une copie de cet arrêté de subdélégation sera transmis à la Préfecture afin d'être publié au recueil des actes administratifs.

**Article 3** : L'arrêté n° 12-05 du 17 février 2012 portant délégation de signature à Monsieur Jean-Pierre CAZENAVES-LACROUX, Préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de zone de défense et de sécurité sud-est, chargé du secrétariat général pour l'administration de la police de Lyon est abrogé.

**Article 4**: Le Secrétaire Général de la préfecture de la Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Saint-Etienne, le 13 mai 2013  
La Préfète

Fabienne BUCCIO